



English

Q&A #3– PPT-143002

Research projects on immigration in Francophone minority communities (FMCs) in Canada

Q1. Can the bidder submit a resume/CV of the proposed researcher to meet Requirements MC1 and MC3?

A1. As per question Q&A #2, Question Q1 and answer A1, the bidder must submit a resume of the proposed researcher. The bidder can include the information for requirements MC1 and MC3 in the resume or as part of the proposal.

Q2. Who is responsible for checking the boxes Met, Not met, and Point of reference in proposal (page #) for all four Mandatory Technical Criteria (MC1 to MC4) on the application form (PDF document), bidder or Canada?

A2. The purpose of the evaluation grid is to demonstrate how Canada will be evaluating the proposal.

Q3. Appendix "C" ... C5. Travel and Living Expenses and Appendix "D" ... 7. Travel

Can you confirm that the statement "Should travel be required, as determined by the Bidder, the Bidder is responsible for all associated travel and living expenses and must be included in the Bidder's proposed all inclusive firm price." (Appendix "C" ... C5. Travel and Living Expenses) concerns research related, eligible expenses whereas the statement "No travel costs will be reimbursed by CIC under this contract. All travel costs will be at the expense of the Contractor." (Appendix "D" ... 7. Travel) concerns administrative (such as Contractor visit to CIC), ineligible expenses?

A3. Section 7. Travel of Appendix "D" simply states that the contractor is responsible for all travel and living costs as indicated in Section C5. Travel and Living Expenses of Appendix C and Appendix E.

Q4. Appendix "E"

Who is responsible for entering Firm (Lot) Price information on the application form (PDF document), bidder or Canada?

A4. The bidder is responsible for entering the firm lot price in Appendix E, basis of Payment.



Français

Q&R #3 – PPT-143002

Projets de recherche portant sur l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) du Canada

Q1. Est-ce que le soumissionnaire peut soumettre un cv pour le chercheur proposé afin de satisfaire aux exigences CO1 et CO3?

R1. Tel que mentionné à la question Q1 et la réponse R1 de Q &R #2, le soumissionnaire doit soumettre un cv du chercheur proposé. Le soumissionnaire peut inclure l'information pour les exigences CO1 et CO3 dans le cv ou dans la proposition.

Q2. Qui est responsable de cocher les boites Satisfaites, Non Satisfaites et point de référence dans la proposition (# page) pour tous les critères techniques obligatoires sur la proposition (document format PDF), le soumissionnaire ou le Canada?

R2. Le but des grilles d'évaluation est de démontrer comment le Canada va évaluer les propositions.

Q3. Annexe C... C5 Frais de déplacement et de subsistance et Annexe D ... 7. Déplacements

Est-ce qu'on peut confirmer que l'instruction « Si le soumissionnaire détermine que des déplacements sont nécessaires, ce dernier doit assumer tous les frais de déplacement et de subsistance Ces frais de doivent être inclus dans le prix ferme proposé par le soumissionnaire. » (L'Annexe C ... C5. Frais de déplacement et de subsistance) relatif à la recherche, seraient considérés des frais admissibles, cependant l'instruction « Aucun frais de déplacement ne sera remboursé par CIC en vertu du présent contrat. Tous les frais de déplacement seront à la charge de l'entrepreneur. » (À l'Annexe D... 7. Déplacements) relatif aux frais administratifs (tel que la visite du fournisseur à CIC), seraient considérés des frais inadmissible?

R3. Il est stipulé dans la section 7. Déplacements de l'Annexe D que l'entrepreneur doit assumer tous les frais de déplacement et de subsistance tel qu'indiqué dans la section C5. Frais de déplacement et de subsistance de l'Annexe C ainsi que dans l'annexe E.

Q4. L'Annexe E

Qui est responsable de remplir l'information dans la section Prix Ferme dans la proposition (document en format PDF), le soumissionnaire ou le Canada?



R4. Le soumissionnaire est responsable de remplir le prix ferme dans l'Annexe E, Base de paiement.